

CR Conseil d'Administration ResEl du 10/02/2016

Membres présents

Paul-Louis CAMILLERI / Loïc CARR / Hervé COGNET / Mélanie CORRE / Thomas DELABY / Théo JACQUIN / Morgan ROBIN

Procurations

Alexandre LEVAVASSEUR

Membres absents

Eléonore DUFRESNE, Camille LEVAVASSEUR

Invités

N/A

Début du CA : 20h08.

Ordre du jour

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | Acceptation du précédent CR | 1 |
| 2 | Règlement intérieur | 1 |
| 3 | Budget onduleur | 1 |
| 4 | Exception de DNS pour le site Mangathèque | 2 |

1 Acceptation du précédent CR

VOTE	Pour	Neutre	Contre
Acceptation Compte-Rendu CA 04/02/2016	8	0	0

2 Règlement intérieur

Un nouveau règlement intérieur est proposé.

Les nouveautés principales sont :

- l'officialisation des quotas
- le conflit d'intérêt d'un membre du C.A. lui retire son droit de vote

L'école sera mise au courant lors de la signature de la convention tripartite (entre le ResEl, l'école et la maisel).

Les utilisateurs recevront un mail pour les avertir.

VOTE	Pour	Neutre	Contre
Acceptation du nouveau règlement	8	0	0

3 Budget onduleur

Dimanche 7 février, une batterie de l'onduleur de Grande Ours (routeur au I1) a brûlé et est totalement détruite.

Vote pour un budget de 300€ pour l'achat d'un onduleur (APC Smart-UPS 750) :

VOTE	Pour	Neutre	Contre
Acceptation du budget	8	0	0

L'onduleur est commandé aujourd'hui 10 février par Morgan Robin sur LDLC.

4 Exception de DNS pour le site Mangathèque

Le club Manganimé voudrait une exception pour avoir un nom de domaine de premier niveau sur le resel (mangatheque.resel.fr).

Techniquement, ça ne pose pas soucis. Philosophiquement, tout les clubs et associations hébergés sur le ResEl ont un nom de domaine de second niveau (en .club.resel.fr ou en .asso.resel.fr) et on risque alors de confondre ce site avec un service propre au ResEl.

Vote pour la création d'un nom de domaine spécifique pour le site mangathèque :

VOTE	Pour	Neutre	Contre
Acceptation de la demande	0	1	7

Leur demande est refusée, le demandeur recevra une explication de ce refus.

L'ordre du jour étant épuisé, fin du CA à 20h49.

Loïc Carr
Président de séance

Théo JACQUIN
Secrétaire de séance

Loïc Carr
Président ResEl